

ATTESTATION D'ASSIDUITE

Vous bénéficiez d'une bourse pour l'année universitaire 2018/2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'étudiant boursier doit être assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit également se présenter aux examens et concours correspondant à chacune des sessions semestrielles. En cas d'interruption de ses études au cours de l'année universitaire, l'étudiant boursier est tenu d'informer le Service de la Scolarité Administrative - Pôle Bourses de l'Université Paris 1.

Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le reversement des sommes indûment perçues. A défaut de remise de cette attestation à la date indiquée ci-après, le paiement de la bourse sera suspendu et un ordre de reversement pourra être émis.

En conséquence, vous devez faire remplir et signer cet imprimé courant décembre par deux de vos chargés de TD des MATIERES FONDAMENTALES, le faire dater et viser par votre UFR et le retourner avant le 15 janvier 2019 au :

Service de la Scolarité Administrative
Pôle Bourses – bureau C 11 03
90, Rue de Tolbiac
75 634 Paris Cedex 13

| | |
|---|---|
| <p>A remplir par l'enseignant</p> <p>UFR :</p> <p>Intitulé du 1er TD (ou de la 1^{ère} matière pour le Master 2)</p> <p>Je soussigné(e) (nom, et prénom) :</p> <p>Certifie que l'étudiant(e) ci-dessous (nom, prénom, numéro étudiant):</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Numéro étudiant :</p> <p>Intitulé exact de la formation et année d'étude :</p> <p>a suivi avec assiduité les séances de ce TD.</p> <p>Paris le,</p> <p>Signature :</p> | <p>A remplir par l'enseignant</p> <p>UFR :</p> <p>Intitulé du 1er TD (ou de la 1^{ère} matière pour le Master 2)</p> <p>Je soussigné(e) (nom, et prénom) :</p> <p>Certifie que l'étudiant(e) ci-dessous (nom, prénom, numéro étudiant):</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Numéro étudiant :</p> <p>Intitulé exact de la formation et année d'étude :</p> <p>a suivi avec assiduité les séances de ce TD.</p> <p>Paris le,</p> <p>Signature :</p> |
|---|---|

NB : L'étudiant doit être inscrit en formation initiale et la formation ne doit pas être dispensée en apprentissage. **Attention : il convient de faire compléter cette attestation par votre UFR.**

Date, signature et cachet de l'UFR :